

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [www.centraledesmarches.com](http://www.centraledesmarches.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 Fax 0 820 309 009 (0,12 € la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans l'art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés publics

### Procédure adaptée



Groupe ActionLogement

Construction de 24 logements collectifs et 10 maisons individuelles et de places de stationnement, Zac Saint-Christophe, rue Simone-Veil, Vallet

## PROCÉDURE ADAPTÉE

### Marché de travaux

**Pouvoir adjudicateur :** Espacil Accession.  
**Siège administratif :** 20, rue Guy-Roparz, CS 54221, 35042 Rennes cedex.  
**Siège social :** 1, avenue Pierre-Mendès-France, BP 702, 56607 Lanester cedex.  
**Agence de Nantes :** 15, rue Jeanne-d'Arc, CS 14618, 44046 Nantes cedex 1.  
**Objet du marché :** construction de 24 logements collectifs et 10 maisons individuelles et de places de stationnement, Zac Saint-Christophe, rue Simone-Veil, 44330 Vallet.  
**Collectif :** Désignation : N° :  
Lot 01 : gros œuvre.  
Lot 02 : flocage.  
Lot 03 : charpente ossature et bois.  
Lot 04 : couverture et bardage zinc.  
Lot 05 : étanchéité.  
Lot 06 : ravalement enduit.  
Lot 07 : menuiseries extérieures mixte PV aluminium, logements.  
Lot 08 : métallerie, serrurerie, halls.  
Lot 09 : portail de garage.  
Lot 10 : cloisons sèches, doublages.  
Lot 11 : menuiserie Intérieures.  
Lot 12 : chapas.  
Lot 13 : revêtement de sol carrelages, faïence.  
Lot 14 : revêtement sol souples.  
Lot 15 : peinture.  
Lot 16 : nettoyage.  
Lot 17 : ascenseur.  
Lot 18 : plomberie sanitaire VMC.  
Lot 19 : électricité, courants forts et faibles.  
Lot 20 : VRD, espaces verts.  
**Maisons Individuelles :** Désignation : N° :  
Lot 01 : gros œuvre.  
Lot 03b : charpente bois.  
Lot 04b : couverture tuelles.  
Lot 06b : ravalement enduit.  
Lot 07b : menuiseries extérieures mixte PV aluminium, logements.  
Lot 09b : portail de garage.  
Lot 10b : cloisons sèches, doublages.  
Lot 11b : menuiserie Intérieures.  
Lot 12b : chapas.  
Lot 13b : revêtement de sol carrelages, faïence.  
Lot 14b : revêtement sol souples.  
Lot 15b : peinture.  
Lot 16b : nettoyage.  
Lot 18b : plomberie sanitaire VMC.  
Lot 19b : électricité, courants forts et faibles.  
Lot 20b : VRD, espaces verts.  
**Démarrage prévisionnel des travaux :** 2e trimestre 2027.  
**Délai d'exécution global :** le délai global pour la réalisation de l'opération correspondant à l'ensemble des lots est fixé à 19 mois comprenant :  
- la période de préparation : 1 mois,  
- le délai d'exécution : 18 mois.  
Cette durée n'intègre pas les imprévus et les congés légaux. Il est habituellement admis que ces derniers soient de 4 semaines au mois d'août et d'une semaine en fin d'année.  
Le délai de la période de préparation pourra être modifié par ordre de service sans toutefois modifier le délai global du marché.  
Le délai court à compter de la date fixée dans l'ordre de service.  
**Procédure :** procédure adaptée : la présente procédure est soumise aux dispositions des articles R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.  
**Lieu d'obtention du dossier de consultation :** le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre site Internet <http://www.ao-espacil.com> à partir du 12 mai 2026.  
**Négociation :** les offres reçues sont analysées par le pouvoir adjudicateur au regard des critères de jugement des offres fixés au règlement de consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale sans recourir à la négociation.  
La négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. La négociation peut se dérouler en phases successives à l'issue desquelles des candidats sont exclus de la négociation.  
La négociation est conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats.  
**Critères de choix :** seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées. Les offres seront analysées et classées au regard des critères indiqués au règlement de consultation.  
**Renseignements complémentaires :** ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation.  
**Date limite de réception des offres :** vendredi 19 juin à 18 h 00.  
**Date d'envoi de l'avis de publicité à la publication :** 11 mai 2026.

**Commune des Lucs-sur-Boulogne**  
**Requalification des rues de la Mainaye et des Cinq Coins, travaux de voirie et d'assainissement EU-EP**  
**PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**Organisme qui passe le marché :** commune des Lucs-sur-Boulogne, 164, avenue des Pierres-Noires, 85170 Les Lucs-sur-Boulogne.  
**2. Mode de passation du marché :** procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1<sup>er</sup> du Code de la commande publique).  
**3. Objet du marché :** requalification des rues de la Mainaye et des Cinq Coins aux Lucs-sur-Boulogne, travaux de voirie et d'assainissement EU-EP.  
**4. Dossier à retirer :** téléchargeable gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
**5. Date limite de remise des offres :** jeudi 18 juin 2026 à 12 h 00.  
**7. Lieu de remise des offres :** par voie électronique sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
**8. Critères de jugement des offres :** choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (valeur technique de l'offre : 60 % - prix de l'offre : 40 %). Les variantes ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de mener s'il le juge nécessaire, une négociation avec les 3 candidats ayant remis les offres jugées les meilleures issues du premier classement.  
**9. Justificatifs à produire :** justificatifs visés aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique.  
**10. Délai de validité des offres :** 120 jours.  
**11. Renseignements techniques :** via la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
**12. Date d'envoi à la publication :** 12 mai 2026.

**Découvrez notre nouveau site !**

Une meilleure ergonomie pour voir et valider les appels d'offres des marchés publics.

Consultez [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

**ouest france**

Société « Ouest-France », S.A. à Directeurs et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

**Siège social :** 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Tél. 02 99 32 60 00 [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

**Rédaction de Paris :** 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

**Fondateur :** M. Paul Hutin Desgrées.  
**Co-fondateur :** M. François Desgrées du Loü.  
**Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :** M. François Régis Hutin.

**Directeur de la publication :** M. François-Xavier Lefranc.

**Rédacteurs en chef :** M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffie, M. Sébastien Grosmaître.

**Membres du Directoire :** MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général, Mme Maud Léviar, M. Olivier Porte.

**Membres du Conseil de Surveillance :** MM. David Guiraud, Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente Valérie Cottareau, Elsa Da Costa, Annabel Desgrées du Loü, Laurence Méhaignerie, MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard, Thierry Maillard, SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

**Principale associée :** SIPA (Société d'Investissements et de participations), SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loü, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

**Abonnement**  
Retrouvez nos offres sur [abo.ouest-france.fr](http://abo.ouest-france.fr)  
Tarif 1 an : 416 €

**Réfection des VRD**  
**Résidence Jean Yole, La Roche-sur-Yon**  
**PROCÉDURE ADAPTÉE**

1. **Maître d'ouvrage :** Vendée Habitat, CS 60045, 85002 La Roche-sur-Yon cedex, 28, rue Benjamin-Franklin, tél. 02 51 09 85 85. Établissement public territorial à activité de logement et de développement collectif (7).  
Maître d'ouvrage agissant pour son compte, personne habilitée à signer : M. le Directeur général ou son représentant.  
2. **Cadre international.**  
3. **Lieu d'exécution :** Vendée.  
b) **Objet du marché (quantité/nature et étendue) :** réfection des VRD, réhabilitation principale : lot unique.  
**Forme du marché :** procédure adaptée. Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1<sup>er</sup> et R.2131-13 et de l'article L.2123-1<sup>er</sup> du Code de la commande publique (ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018).  
Marché public de travaux.  
**Division en lots :** non.  
Variantes libres interdites.  
Prestations supplémentaires éventuelles (options), variantes imposées non prévues au CCTP et dans le règlement de consultation.  
**Délai global d'exécution :** 4 (quatre) mois, y compris période de préparation et congés payés.  
Le délai d'exécution de chaque lot est mentionné dans l'acte d'engagement.  
**Date prévisionnelle de commencement de travaux :** 3e trimestre 2026.  
**4. Critères d'attribution :** l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :  
- prix des prestations : sur 10 points,  
- valeur technique : sur 10 points.  
**5. Renseignements économique et financier et condition de participation :**  
a) **Modalités de financement, de paiement et de garantie :** Les marchés seront traités à prix révisibles. Délai de paiement de 30 jours maximum. Financement sur emprunt bancaire. Retenue de garantie de 5 % ou garantie à première demande. Avance de 10 % avec constitution de garantie à première demande pour obtention.  
b) **Forme juridique du groupement éventuel :** le marché sera conclu soit avec un entrepreneur, soit avec un groupement conjoint, soit avec un groupement solidaire.  
c) **Conditions de participation :**  
1) Lettre de candidature établie selon l'imprimé "DC1" ou renseignements équivalents.  
2) Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé "DC2" ou renseignements équivalents.  
3) Liste de références de travaux de réhabilitation de logement exécutés au cours des cinq dernières années avec indication notamment du lieu et de la date d'exécution, du montant et du nom du maître d'ouvrage. Pour les travaux les plus importants, cette liste peut être accompagnée des certificats de bonne exécution portant les indications précitées et éventuellement des certificats de qualification professionnelle ou tout autre moyen prouvant sa capacité.  
4) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.  
5) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.  
6) Attestation sur l'honneur au regard des articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la commande publique.  
7) La copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire.  
**Les formulaires DC1, DC2 et l'attestation sur l'honneur sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de Vendée Habitat :** [www.vendeehabitat.fr](http://www.vendeehabitat.fr) espace "Entreprises".  
d) **Critères de sélection des candidatures :** capacités financières, professionnelles et techniques.  
**6. Renseignements d'ordre administratif :**  
a) **Référence du dossier :** JUR 2819.  
b) **Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus gratuitement (uniquement par téléchargement) :** [www.vendeehabitat.fr](http://www.vendeehabitat.fr) espace "Entreprises".  
c) **Renseignements administratifs et techniques :** Via la messagerie sécurisée du profil acheteur : Atexo, à l'attention du service des marchés publics de Vendée Habitat, Mme Sarah Caok (tél. 02 51 09 85 89, Mail : [marchespublics@vendeehabitat.fr](mailto:marchespublics@vendeehabitat.fr))  
d) **Mode transmission des candidatures et des offres :** Support électronique uniquement sur profil acheteur : [www.vendeehabitat.fr](http://www.vendeehabitat.fr) espace "Entreprises".  
e) **Date limite de réception des offres :** le jeudi 11 juin 2026 avant 11 h 00 à Vendée Habitat, adresse susmentionnée.  
f) **Instance chargée des procédures de recours et adresse de laquelle peuvent être obtenus les renseignements concernant l'introduction du recours :** tribunal administratif de Nantes, 8, allée Île-Gloriette, 44000 Nantes, tél. 02 40 99 46 00.  
g) **Autre renseignement :** un avis d'information concernant la décision de signer le marché (conclusion du marché) sera consultable gratuitement sur le site Internet de Vendée Habitat à l'adresse suivante : [www.vendeehabitat.fr](http://www.vendeehabitat.fr) espace "Entreprises".  
Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre-vingt jours (180) à compter de la date limite de remise des offres.  
**7. Date d'envoi à la publication :** 12 mai 2026.

**Commune des Lucs-sur-Boulogne**  
**Requalification des rues de la Mainaye et des Cinq Coins, travaux de voirie et d'assainissement EU-EP**  
**PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**Organisme qui passe le marché :** commune des Lucs-sur-Boulogne, 164, avenue des Pierres-Noires, 85170 Les Lucs-sur-Boulogne.  
**2. Mode de passation du marché :** procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1<sup>er</sup> du Code de la commande publique).  
**3. Objet du marché :** requalification des rues de la Mainaye et des Cinq Coins aux Lucs-sur-Boulogne, travaux de voirie et d'assainissement EU-EP.  
**4. Dossier à retirer :** téléchargeable gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
**5. Date limite de remise des offres :** jeudi 18 juin 2026 à 12 h 00.  
**7. Lieu de remise des offres :** par voie électronique sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
**8. Critères de jugement des offres :** choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (valeur technique de l'offre : 60 % - prix de l'offre : 40 %). Les variantes ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de mener s'il le juge nécessaire, une négociation avec les 3 candidats ayant remis les offres jugées les meilleures issues du premier classement.  
**9. Justificatifs à produire :** justificatifs visés aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique.  
**10. Délai de validité des offres :** 120 jours.  
**11. Renseignements techniques :** via la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
**12. Date d'envoi à la publication :** 12 mai 2026.

## Marchés publics

### Procédure formalisée



"Hautes Rives 2", 50-52, rue François-Poisson, Indre  
Construction de 15 logements

## APPEL D'OFFRES OUVERT

**Maître d'ouvrage :** Cif Coopérative, 10, rue de Bel-Air, CS 53205, 44032 Nantes cedex 1.  
**Mode de passation :** appel d'offres ouvert.  
**Objet du marché :** construction de 15 logements.  
**Situation :** "Hautes Rives 2", 50-52, rue François-Poisson, 44610 Indre.  
**Désignation des lots :**  
Lot 01 : démolition, désamantage.  
Lot 02 : gros œuvre lot.  
Lot 03 : charpente bois lot.  
Lot 04 : couverture tulle lot.  
Lot 05 : étanchéité.  
Lot 08 : enduits extérieurs.  
Lot 07 : menuiseries extérieures PVC.  
Lot 08 : métallerie.  
Lot 09 : portails.  
Lot 10 : platfonde doublages cloisons.  
Lot 11 : menuiseries Intérieures bois.  
Lot 12 : revêtements de sols durs, faïences.  
Lot 13 : revêtements de sols souples.  
Lot 14 : peinture.  
Lot 15 : nettoyage.  
Lot 16 : VRD.  
Lot 17 : électricité.  
Lot 18 : chauffage, ventilation, plomberie.  
Lot 19 : espaces verts.  
**Démarrage prévisionnel des travaux :** novembre 2026.  
**Délais des travaux :** 18 mois y compris congés.  
**Dossiers :** le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site Internet : [www.ao-groupecif.com](http://www.ao-groupecif.com) à compter du 12 mai 2026.  
**Modalités de dépôt des candidatures :** les offres devront être remises uniquement en dématérialisation sur le site Internet : [www.ao-groupecif.com](http://www.ao-groupecif.com)  
**Justificatifs à produire sur les qualités et les capacités des candidats :** à l'offre de prix, devront être jointes les pièces mentionnées au RPAO.  
**Date limite de réception des offres :** 12 juin 2026 à 12 h 00 délai de rigueur.  
**Renseignements :** Agence d'Architecture Huca, 11, rue Paul-Bellamy, 44000 Nantes. 09 54 94 00 74. [agence@huca.fr](mailto:agence@huca.fr)  
**Date d'envoi du présent avis :** 11 mai 2026.

## Marchés privés

## Fondation Georges Coulon

Construction d'un centre de soins médicaux et de réadaptation

## AVIS RECTIFICATIF

**Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur :** Fondation Georges Coulon.  
**Correspondant :** Mme Laurence Louis, 1, rue du Docteur-Georges-Coulon, CS 70001, 17261 Le Grand-Luc. Tél. 02 43 81 51 38.  
**Courriel :** [secretariat.direction@fondation-geoulon.fr](mailto:secretariat.direction@fondation-geoulon.fr)  
**Objet du marché :** construction d'un centre de soins médicaux et de réadaptation.  
**Type de marché :** travaux.  
**Site ou lieu d'exécution principal :** 72150.  
**Informations rectificatives :**  
Délai de réception des offres : au lieu de : 29 mai 2026, à 12 h 00, lire : 15 juin 2026, à 12 h 00.  
**Type de procédure :** appel d'offres ouvert.  
**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 12 mai 2026.

## Autres marchés

**Autoroutes du Sud de la France**  
**Renouvellement des agréments des dépanneurs-remorqueurs sur une partie des autoroutes A83 et A87**  
**APPEL À CANDIDATURES**  
**Objet de l'avis :** organiser les opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers (VL) sur des sections du réseau d'ASF.  
**ASF recherche :**  
**District Vendée Deux-Sèvres :**  
1 dépanneur-remorqueur véhicule léger pour le secteur 1 : du PK 0 au PK 17,985 sens 1 et du PK 18,015 au PK 0 sens 2 sur l'A83.  
1 dépanneur-remorqueur véhicule léger pour le secteur 2 : du PK 17,985 au PK 41,415 sens 1 et du PK 41,625 au PK 18,015 sens 2 sur l'A83.  
1 dépanneur-remorqueur véhicule léger pour le secteur 3 : du PK 41,415 au PK 54,041 sens 1 et du PK 54,041 au PK 41,625 sens 2 sur l'A83 ainsi que du PK 89,904 au PK 106,580 sens 1 et du PK 108,400 au PK 89,800 sens 2 sur l'A87.  
1 dépanneur-remorqueur véhicule léger pour le secteur 4 : du PK 54,041 au PK 81,220 sens 1 et du PK 81,370 au PK 54,041 sens 2 sur l'A83.  
1 dépanneur-remorqueur véhicule léger pour le secteur 5 : du PK 67,102 au PK 89,904 sens 1 et du PK 89,800 au PK 67,106 sens 2 sur l'A87.  
**Durée d'agrément :** jusqu'à 5 juin 2031.  
**Retrait et remise des candidatures à télécharger sur la plateforme Safe Tender en suivant le lien :** <https://asf-consultations.safetender.com> à partir du 15 mai 2026, 9 h 00 et jusqu'au 29 mai 2026, 18 h 00 dernier délai.  
**Critères de sélection :** les candidatures sont appréciées en fonction de critères objectifs pondérés définis dans le dossier de consultation, parmi lesquels figurent : le temps d'intervention ; la capacité du personnel et des matériels de l'entreprise ; l'analyse des équipements, les installations et organisation ; l'environnement et déchets ; les tarifs des garages.  
**Passage de la procédure :** après examen des candidatures (- une éventuelle visite sur place semaine 25) les candidatures conformes sont analysées. Le rapport d'analyse est soumis à la commission interdépartementale d'agrément des Pays de la Loire qui donnera son avis. Un contrat de dépannage sera ensuite conclu entre ASF et le dépanneur, agréé par la préfecture.  
**Renseignements :** des renseignements complémentaires pourront être obtenus via la plateforme Safe Tender.  
**Contact ASF :** Dominique Dion 06 08 74 32 96.  
**Date d'envoi de la publicité :** 15 mai 2026.

## Les notaires, conseil des familles

Depuis toujours, les notaires règlent les problèmes juridiques et fiscaux concernant la famille et le patrimoine familial : contrats de mariage, donations et testaments, conventions d'indivision, sociétés civiles familiales, règlements de successions, etc. Ils sont les témoins des changements qui affectent les structures familiales traditionnelles (diminution des mariages, augmentation des divorces et des unions libres) et les patrimoines familiaux (besoin de mobilité, adaptation aux différents âges de la vie, mise en place de solidarités familiales, chômage et surendettement). Ils répondent aux nouveaux besoins que ces changements entraînent, en apportant les solutions juridiques et fiscales adaptées à chaque cas. Les notaires ne se contentent pas de régler technique-ment, a posteriori, les problèmes patrimoniaux posés par un événement familial tel qu'un divorce, un décès ou un accident engendrant un handicap physique ou mental. Ils sont aussi des conseillers familiaux qui peuvent à tout moment être consultés pour préparer la transmission des biens, modifier la structure du patrimoine en fonction des besoins présents et futurs (logement, complément de retraite). Les notaires sont les véritables conseillers juridiques et patrimoniaux des familles. Ils contribuent à prévenir les conflits et à limiter aux cas extrêmes les lenteurs et aléas des recours aux tribunaux.

## Avis administratifs

Commune de MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Relative à la demande de Permis d'Aménager pour l'extension du lotissement Les Roches Bleues et à son évaluation environnementale**  
Le public est informé que, par arrêté n° 2026-JRBA-060 en date du 16 avril 2026, M. le Maire de la commune de Moutiers-les-Mauxfaits a prescrit l'enquête publique relative à la demande de Permis d'Aménager pour l'extension du lotissement Les Roches Bleues et à son évaluation environnementale.  
L'enquête publique aura lieu du lundi 11 mai 2026 à 9 h 00 au mercredi 10 juin 2026 inclus à 12 h 00.  
M. Marc Beaussant, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean-Paul Christiny, en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le président du tribunal administratif.  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Moutiers-les-Mauxfaits, 25, avenue Georges-Clemenceau :  
- lundi 11 mai 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- mercredi 27 mai 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- mercredi 10 juin 2026 de 9 h 00 à 12 h 00.  
Le dossier relatif à l'enquête prescrite sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête en mairie de Moutiers-les-Mauxfaits (en format papier et en version dématérialisée sur ordinateur) aux horaires d'ouverture habituels.  
Pendant ce délai, le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique, au lieu précité, ou par courrier à : M. le Commissaire enquêteur, permis d'aménager Les Roches Bleues et Évaluation environnementale, mairie de Moutiers-les-Mauxfaits, 25, avenue Georges-Clemenceau, 85540 Moutiers-les-Mauxfaits.  
Le public pourra également consulter le dossier complet sur le site : <https://moutiers-lesmauxfaits.fr/urbanisme>  
Et formuler ses observations par courrier à l'adresse suivante : [ep.marchesbleues@moutierslesmauxfaits.fr](mailto:ep.marchesbleues@moutierslesmauxfaits.fr)  
En application de l'article R.123-19 du Code de l'environnement, le commissaire enquêteur transmet à l'autorité organisatrice, l'exemplaire du dossier de l'enquête publique accompagné du registre et des pièces annexes, avec le rapport et les conclusions motivées.  
Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au tribunal, dans les délais légalement définis par l'article L.123-15 du Code de l'environnement.  
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur le site de la commune de Moutiers-les-Mauxfaits et en mairie de Moutiers-les-Mauxfaits, pendant un an à compter de la réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

## Vie des sociétés

**adecia** Les experts engagés des dirigeants

**VITALYS**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 21 rue Courée des Tritons 85340 LES SABLES D'OLONNE

**LA VIGIE RENOVATION**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 23, boulevard Arago 85100 LES SABLES D'OLONNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : société à responsabilité limitée.  
Dénomination sociale : Vitalys.  
Siège social : 21 rue Courée des Tritons, 85340 Les Sables d'Orlonne.  
Objet social : l'exploitation d'un centre de vitalité, de récupération et de performance, proposant des prestations de bien-être corporel à caractère non médical, non thérapeutique et ne relevant pas d'actes de santé réglementés ; la mise à disposition, l'utilisation et l'exploitation de sections, équipements, installations et technologies dédiés au bien-être, à la récupération physique et à l'optimisation de la performance, notamment par des techniques telles que la frottaison, la photobiomodulation, les saunas infrarouges, et plus généralement toute méthode ou dispositif de relaxation, de récupération ou de détente corporelle non médicale ; la réalisation de prestations d'accompagnement, de séances, d'ateliers, de conseils et d'initiations liés au bien-être physique, à la récupération et à la vitalité ; l'exécution de toute pratique médicale ou paramédicale ; la vente de produits en lien direct ou indirect avec les activités ci-dessus ; le conseil et l'accompagnement en récupération, performance et entretien corporel, auprès de particuliers, de professionnels du sport, d'entreprises et de collectivités ; la conception, la gestion et la commercialisation d'abonnements, de programmes de suivi personnalisé et de protocoles de bien-être ; l'organisation d'ateliers, de stages, de formations et d'événements dans les domaines du bien-être, de la récupération et de la performance ; le conseil et l'accompagnement auprès de professionnels et d'entreprises dans les domaines de la récupération et du bien-être au travail, notamment à destination des comités sociaux et économiques (CSE) ; la prise de participations, directe ou indirecte, dans toute société dont l'objet est similaire, complémentaire ou connexe, en vue notamment du développement de centres similaires ou d'un modèle en franchise.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital social : 2 000 euros.  
Gérance : Mme Catherine Guignard, demeurant 21 rue Courée des Tritons 85340 Les Sables d'Orlonne et M. Jean-Baptiste Pruvot, demeurant 21 rue Courée des Tritons 85340 Les Sables d'Orlonne.  
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

**adecia** Les experts engagés des dirigeants

**LES BOURRINES**  
Société civile immobilière  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : Route de Châteaufort La Barberie 85710 LA GARNACHE 514 422 484 RCS La Roche-sur-Yon

## AVIS DE NOMINATION D'UN COGERANT STATUTAIRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 30 mars 2026, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérant statutaire Monsieur Jean-Pierre Fradet, pour une durée illimitée à compter du même jour, et a modifié en conséquence l'article 48 des statuts.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.  
La Gérance.

## Consommation

## L'assureur doit proposer de racheter un véhicule irréparable, sans conditions

Un assureur doit proposer à l'assuré de racheter son véhicule s'il est irréparable, sans condition, a tranché la Cour de cassation.  
L'Aston Martin d'un habitant du Bas-Rhin a subi un accident lors d'un stage sur circuit. L'expert mandaté par Allianz a conclu qu'il était irréparable.  
Le code de la route impose alors à l'assureur de proposer, dans les quinze jours, une indemnisation en perte totale avec cession du véhicule. L'automobiliste a laissé la voiture au garage sans régler les frais de gardiennage, et a refusé de reprendre l'épave. L'assureur a demandé l'annulation du contrat, invoquant des modifications techniques, mais a été débouté.  
La cour d'appel l'avait exonéré, estimant que la cession supposait l'accord du propriétaire et certaines formalités. Elle reprochait à l'assuré de ne pas avoir réclamé l'offre de rachat ou sa régularisation judiciaire.  
La Cour de cassation a au contraire condamné l'assureur : le contrat étant valable, il devait proposer le rachat du véhicule, sans condition. (Cour de cassation, deuxième chambre civile, 28 mai 2025, X 23-20.973)